

CASSE-RÔLES

N° 6

NOVEMBRE 2018

Le sport...
une affaire d'hommes?



Kathrine Switzer, molestée parce qu'elle est une femme au marathon de Boston de 1967

journal féministe & libertaire
à prix libre



Ballade creusoise

Par un été chaud, très chaud, les Casse-rôles sont allées aux champs pour débattre, évaluer, proposer, imaginer. Mais aussi rêver, chanter, boire et manger. Maintenant, on attaque le 6^e numéro, ça n'est pas si mal... On pourrait faire mieux, sûrement! On va essayer. Avec vous. Objectifs :

- accorder une place plus grande à l'actualité des luttes,
- aborder et tenter d'expliquer les enjeux du féminisme aujourd'hui en s'adressant à un lectorat aussi large que possible,
- écrire simplement sans limiter le champ des réflexions,
- garder le pour et le contre en exposant les débats de société actuels.

Amies lectrices et amis lecteurs, nos colonnes vous sont ouvertes, c'est avec vous que nous avancerons. N'hésitez pas à nous écrire: plumes légères, drôles ou insolentes sont les bienvenues...

En attendant, bonne lecture avec ce 6^e numéro de *Casse-rôles*.

LE COLLECTIF CASSE-RÔLES



LA COUVERTURE EST UN PETIT RAPPEL DE LA PLACE DES FEMMES
DANS LE SPORT... APRÈS LES DÉLIRES SUSCITÉS PAR LA COUPE DU MONDE
DE FOOTBALL...
LE MARATHON DE BOSTON, EN 1967, N'ÉTAIT PAS OUVERT AUX FEMMES...
C'ÉTAIT IL Y A CINQUANTE ANS...

Adhérons à l'association
Vatferfoot! (Vivons Absolument
Toute Forme d'Économie Relative
au Foot) qui milite pour la suppression
du football professionnel
(cf. *La Décroissance*, sept. 2018,
courrier des lecteurs).

Ont participé à ce numéro Alain É., Alain P., Anne-Marie, Annie, Guillaume, Hélène, Justhom, Marie, Marie-Ange, Martin, Michèle, Roselyne, Sagna, Solange.

Un grand merci à Marie Crouzeix pour la relecture finale.

Abonnements et contacts : voir p. 21.

ISSN 2646-6961



LE GRAND BAZAR DU PLUS BEAU BÉBÉ

La procréation médicalement assistée ou PMA serait pour les progressistes, la gauche, les féministes, une évidence qu'il ne faudrait pas remettre en cause sous peine d'être jugé homophobe, réac ou porte-parole de la Manif pour tous...

Alexis Escudero auteur de *La Reproduction artificielle de l'humain**, qui développe des arguments critiques contre la PMA, a été violemment critiqué par des associations féministes et LGBT ; mais avant de jeter le bébé avec l'eau du bain et le livre à la poubelle, ne faut-il pas examiner d'abord son contenu et son argumentation ?

De quoi parlons-nous et que recouvrent exactement les abréviations PMA, FIV, GPA ?

En France, la PMA ou AMP est l'assistance médicale à la procréation proposée aux couples infertiles ou porteurs de maladies graves transmissibles et comprend diverses techniques.

L'insémination artificielle consiste en une manipulation, par le personnel médical, des spermatozoïdes et d'un ou/des ovules pour aboutir à une fécondation. Selon des statistiques de 2015, un nouveau-né sur 32 est issu d'une insémination artificielle en France. Cette technique ancienne consiste, à l'aide d'une pipette, en l'injection des spermatozoïdes dans l'utérus.

La FIV (fécondation *in vitro*) est issue du contact hors de l'utérus de l'ovule et des spermatozoïdes. On introduit alors un ou plusieurs embryons dans l'utérus. Les ovules sont prélevés sous anesthésie après un traitement hormonal assez contraignant.

La FIV ICSI (injection intracytoplasmique). Cette technique consiste à injecter un spermatozoïde unique directement dans le cytoplasme de l'ovule. La fécondation est donc forcée, le spermatozoïde étant amené directement là où il doit aller.

La GPA est la gestation pour autrui et nécessite une mère porteuse, rémunérée ou non, inséminée par des embryons conçus avec l'ovule d'une donneuse d'ovocyte ou de la femme commanditaire et les spermatozoïdes de l'homme commanditaire. Elle est interdite en France. Cette pratique vise à établir un système de « domestiques reproductives », recrutées dans les pays en voie de développement parmi les femmes en situation de vulnérabilité sociale pour une location de ventre sous contrainte. Elle transforme les enfants en objets de commerce à la carte. Elle utilise les mêmes stratégies criminelles que les réseaux de traite d'êtres humains.

La PMA est autorisée en France pour les couples infertiles ou risquant de transmettre une maladie grave

à leur enfant. Cinq essais d'insémination sont remboursés par la sécurité sociale jusqu'au 43^e anniversaire de la femme. Dans le cadre de la révision de la loi Bioéthique en 2018, la PMA pourrait être ouverte aux femmes seules et aux couples de femmes. C'est une revendication de la communauté LGBT, et ses opposants les plus farouches sont les groupes religieux et conservateurs.

Est-il toutefois légitime d'associer sexisme et refus de la PMA, et que penser de la revendication d'un « droit à l'enfant » ? Il nous semble difficile d'apporter des réponses tranchées, et la lecture du livre d'Alexis Escudero ne peut qu'alimenter un débat souhaitable.

Les arguments principaux de l'auteur contre la PMA sont les suivants :

- le rejet d'une technocratie en blouse blanche prenant le pouvoir sur l'humain et la procréation, procédés longs, chers, contraignants et n'aboutissant pas le plus souvent. Escudero rappelle que l'insémination artificielle peut être pratiquée à domicile ;

- la PMA peut aboutir à une forme d'eugénisme par la sélection des embryons. Des procédés de design des embryons sont mis en place, venus des techniques vétérinaires pour sélectionner les races animales : sexe, couleur des yeux, etc. À quand l'ouverture du Grand Bazar du beau bébé réservé... aux plus riches bien entendu ? ;

- enfin elle est la voie ouverte au transhumanisme qui pratique une forme de haine du corps et de la nature.

L'auteur confronte la demande sociale de PMA et l'augmentation de la pollution industrielle qui a un impact négatif sur la reproduction en détruisant les semences humaines. Les composants chimiques toxiques de notre environnement jouent sur la qualité du sperme. La PMA est un marché énorme. Rien d'étonnant, le capitalisme technologique trouvant les sources de sa croissance dans les dégâts qu'il produit.

Le vrai combat ne serait-il pas de lutter pour une planète propre plutôt que pour une médicalisation accrue de nos corps malmenés par le capitalisme technologique ? Veut-on voir se développer la marchandisation du vivant, de la PMA à la GPA ? Qu'en est-il de ce « droit à l'enfant » remplaçant le désir d'enfant, est-il légitime ?

Il ne faut pas confondre égalité de droits et identité. Nous sommes égaux en droits mais pas identiques. Cette volonté farouche de demander à la technologie de nous faire obtenir ce que la nature ne peut faire aboutit, au bout du compte, à uniformiser et nier les différences, et donc l'altérité. Et nous voilà partis pour le Meilleur des Mondes !

SAGNA ET MARIE-ANGE

*Éd. Le monde à l'envers, 2014.



EH ! LES HOMMES !

Le féminisme se doit d'interpeller particulièrement les hommes... pour en faire des adeptes du féminisme.

Depuis un an, les femmes dénoncent inlassablement les violences dont elles ont été (ou sont) victimes, violences qu'elles avaient souvent intégrées comme étant normales, ou incontournables... tant les hommes les considéraient eux-mêmes comme faisant partie de leurs prérogatives, de leurs droits ou de leur plaisir...

Le féminisme libérera les femmes de ces violences, par le droit, la justice, l'explication... Mais son but est de convaincre les hommes que ces violences sont injustifiables et d'un autre âge. Le féminisme pourra alors inventer de nouvelles relations entre hommes et femmes, avec les hommes.

Les femmes appellent les hommes à réfléchir sur ces nouvelles relations tant souhaitées.

Elles considèrent que les hommes, dans une forte majorité, ont le cerveau dévoré par une idéologie mortifère vis-à-vis des femmes : importance démesurée accordée aux dits besoins de leur sexe (appel à la prostitution), travail professionnel comme première valeur de la vie, droit de propriété sur les femmes dans le mariage, rejet des affects comme étant réservés aux femmes, relative incapacité de s'occuper des enfants... Cela est le produit de l'histoire patriarcale.

Mais, inversement, de nombreuses femmes ont également le cerveau dévoré par le devoir d'être soumise : refuser de quitter un homme après avoir été sévèrement battue, se taire après un viol par honte ou peur, porter le foulard comme moyen paradoxal de résistance à la société occidentale, accepter l'autorité de l'homme dans le couple, élever leurs fils dans les privilèges dus à leur sexe...

Nous considérons que de nombreux hommes doivent rompre avec l'idée qu'ils sont avant tout des géniteurs. Et que les enfants qu'ils élèveront éventuellement avec des femmes doivent être principalement le produit de leur seul sperme. Cette idée est millénaire et doit disparaître de l'esprit des hommes, autant que de celui des femmes.

On trouve des récits bibliques qui expliquent que les hommes ne peuvent transmettre leurs biens, à savoir les troupeaux, qu'aux enfants dont ils sont sûrs qu'ils sont les leurs. D'où cette idée du mariage comme propriété des femmes. D'où la nécessité de lapider les femmes adultères.

Il faut jeter cette idée aux gémonies, idée dévastatrice également auprès d'un grand nombre de femmes.

Les hommes doivent rompre avec l'idée que les femmes qui s'unissent à eux sont leur propriété, et qu'en conséquence les enfants sont également leurs propriétés.

Les femmes restent libres de leur corps, de leur vie, de leur intimité, de leurs secrets, et attendent des hommes, non pas qu'ils tentent de se les approprier, mais qu'ils les respectent. Et réciproquement.

Les hommes doivent rompre avec l'idée que la tendresse, la douceur, la délicatesse, l'intuition, sont d'essence féminine, sont réservées aux femmes. Celles-ci attendent que les hommes osent s'y livrer. L'échange entre eux sera alors autre chose qu'un échange de services.

Dans l'égalité tant souhaitée, les hommes doivent renoncer enfin au pouvoir : pouvoir de dominer l'autre, pouvoir direct sur l'autre, pouvoir de posséder les corps, les biens, les richesses.

S'ils acceptent parfois que les femmes accèdent à ce pouvoir, ils attendent généralement que celles-ci se conduisent comme ils se conduiraient eux-mêmes.

L'égalité n'est pas que la femme devienne comme un homme. Les hommes et les femmes doivent renoncer au pouvoir, à tous les pouvoirs, à la violence et l'irrespect...

L'égalité est à inventer sur un mode encore largement inconnu.

Nous attendons que ces remarques suscitent des réponses de la part de nos lecteurs.

ANNE-MARIE CHARTIER



MAIN BASSE SUR LES RETRAITES :

LES FEMMES TRINQUENT ENCORE PLUS !

Après la réforme du droit du travail par les ordonnances Macron en 2017, l'inversion de la hiérarchie des normes a renvoyé à l'entreprise la définition de nombreux droits, et notamment les droits accordés aux salarié-e-s parents. L'inversion de la hiérarchie des normes entraîne le primat des accords d'entreprise sur le code du travail ou les conventions collectives : dans les petites et moyennes entreprises, le personnel est moins syndiqué, moins payé et plus féminisé ; il ne sera plus protégé dans ses droits par la convention ou la branche professionnelle. Si, dans les accords, le droit comme celui du congé pour enfant malade ou les congés payés supplémentaires pour enfants à charge, qui concerne principalement les femmes, sont « oubliés », alors, ils risquent de ne plus être appliqués puisque l'accord s'impose sur la convention ou le code.

Les outils de l'égalité professionnelle en entreprise ont été aussi très affaiblis – en particulier ceux destinés à lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes – puisque le rapport annuel de situation comparée permettait d'apprécier la situation des femmes et des hommes et de l'analyser pour chacune des catégories professionnelles de l'entreprise. De même, la disparition du CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) a elle aussi un impact sur la prévention des violences sexuelles au travail puisqu'il n'y aura plus aucune instance pour assurer la collecte des informations, les analyser et mettre en place des mesures. Les ordonnances ne sont pas neutres. Elles accroissent les inégalités professionnelles.

Le prochain chantier sur les retraites va dans le même sens. Les diverses réformes des retraites ont été menées au nom de l'équilibre financier des

régimes si bien que le déficit des caisses est résorbé, voir les quelque 165 milliards de réserve ont été amassés selon le *Canard Enchaîné* du 4 juillet 2018. Évidemment, puisque le programme de baisse des pensions et le départ plus tardif en retraite font leurs effets. Le Haut-Commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, précise : « *L'objectif est qu'à carrière identique, revenu identique, la retraite soit identique.* » Ah bon ?

Il nous semble que la prochaine réforme oublie les inégalités de pension entre les femmes et les hommes, au nom de l'équité !

« *L'utilisation du concept d'équité sert souvent à légitimer les inégalités en occultant les contraintes et les rapports*

sociaux qui les ont générées ... », comme le dit Christiane Marty, membre du Conseil scientifique d'Attac.



LA RETRAITE DES FEMMES INFÉRIEURE DE 40 % DE CELLE DES HOMMES !

Les femmes, n'ayant pas les mêmes possibilités de carrière et de revenu que les hommes, se retrouvent à la retraite avec une pension de près de 40 % de moins que celle des hommes : carrières plus courtes (qui s'occupent des enfants et lavent les



Dispositifs de solidarité

Ils permettent de réduire, sans les annuler, les inégalités de pension entre les femmes et les hommes : socle de redistribution pour les personnes ayant peu de droits directs à la retraite.

- Majoration de durée d'assurance (MDA) : attribution gratuite, sous condition et selon les régimes, de trimestres au titre de l'accouchement et de l'éducation des enfants.
- Assurance vieillesse des parents au foyer (AVPF) : sous certaines conditions, acquisition de droits à la retraite.
- Majoration de pension pour 3 enfants et plus : bonification en pourcentage, donc les hommes en bénéficient plus puisque leur salaire est plus élevé.
- Pension de réversion : droit dérivé du statut d'époux ou épouse, versement d'une partie de la pension du retraité-e décédé-e au retraité ou à la retraitée survivante.
- Minima de pension : pour les personnes ayant cotisé toute leur vie afin de toucher une pension supérieure au minimum vieillesse.

- ❖ chaussettes?), temps partiel (toujours enfants et chaussettes!) et salaires inférieurs (le quart en moins!). 45 % des femmes ont une situation de pension tellement dégradée, qu'elles bénéficient du minimum vieillesse (contre seulement 14 % des hommes). Selon la DREES, direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère des Solidarités et de la Santé (2018), la pension en 2016 est en moyenne de 1389 € bruts, soit 1065 € pour les femmes et 1739 € pour les hommes. Si on inclut la pension de réversion l'écart de 38,8 % se réduit en moyenne à 24,9 %. Rappelons que la pension de réversion touche de moins en moins de femmes du fait de la baisse du nombre de mariages mais elle représente encore 36 milliards d'euros. Une menace pèse sur le maintien des pensions de réversion qui pourrait représenter une jolie manne financière pour le

Simulation selon le modèle Destinie de l'INSEE (Bonnet, Hourriez)

Pour les générations nées entre 1950 et 1960, les salaires perçus au cours de la carrière par une femme ne représenteraient en moyenne que 58 % de celle d'un homme, la pension en moyenne serait de 58 % pour les femmes par rapport à celle des hommes.

gouvernement ! Et les femmes en sont les plus grandes bénéficiaires du fait de l'espérance de vie plus courte des hommes : 9 pensions de réversion sur 10 sont versées aux femmes. Même si, en moyenne, les femmes partent à la retraite un an plus tard que les hommes.

Jusqu'en 2014, l'écart entre les pensions des femmes et des hommes était stable. Depuis, les pensions baissent pour tout le monde et elles risquent de continuer à baisser puisque, pour 2018, seulement 0,3 % d'augmentation sera accordée pour une inflation de 2,3 % ! Les pensions ne sont plus indexées ni sur les salaires ni sur les prix. « *Le taux de pauvreté des plus de 75 ans est en nette augmentation. Au sein de cette population, les femmes isolées (notamment les veuves) sont sur-représentées* », selon le rapport Moreau (2013).

La réforme 2019 du gouvernement vise à supprimer le régime par annuités et à le remplacer par un régime par points. Les régimes par points existent déjà pour les pensions relevant des caisses complémentaires, telles ARRCO, AGIRC, Ircantec, RSI complémentaire, MSA complémentaires des non-salarié-e-s. Tandis que le régime par annuités intéresse les caisses de régime général, de type CNAV, CNRACL, Fonction publique d'État, MSA non-salarié-e-s ou RSI des commerçant-e-s. Le régime par points est censé refléter l'ensemble des cotisations versées tout au long de la vie active, et non pas seulement les 25 meilleures années. En conséquence, il défavorise les personnes ayant eu des carrières heurtées, notamment les femmes qui ont moins d'années de vie active, moins de salaires et donc moins de cotisations versées.

De plus, le poids des dispositifs de solidarité dans les régimes par points est moindre que dans le régime de base par annuités : 6,9 % contre 23,1 %. D'après Christiane Marty, « *selon la doxa libérale qui mythifie la liberté individuelle et la responsabilité qui en découle, toute personne est en effet responsable de sa vie et donc de sa carrière professionnelle. La plupart des inégalités sont alors justes, pourquoi organiser une solidarité coûteuse pour les réduire ? C'est une conception insensée qui ignore les rapports de domination, les contraintes économiques et sociales.* »



COMPENSATION DES INÉGALITÉS OU REN- FORCEMENT DE L'ASSIGNA- TION DU RÔLE DE MÈRE ?

Les droits familiaux restent indispensables dans la situation actuelle : tant que l'égalité des salaires n'a pas progressé, il ne peut être question de les réduire. Bien sûr, les renforcer ne permet pas de s'attaquer aux inégalités de pensions entre femmes et hommes, puisqu'il s'agirait de renforcer les assignations de genre au lieu de les réduire, voire les éradiquer. Ainsi C. Marty explicite : « *Les droits familiaux sont à double tranchant : ils atténuent les inégalités mais ils enferment les femmes dans leur rôle de mère et/ou ils constituent des incitations à se retirer de l'emploi, avec toutes les conséquences négatives ensuite sur le montant de leur pension.* » Elle propose : « *L'objectif est de faire en sorte que toute personne, et particulièrement toute femme, puisse se constituer un droit propre à une pension suffisante, en agissant de manière cohérente pour favoriser l'égalité et l'émancipation de chacun-e.* »

Il nous faut avancer vers un modèle dans lequel les hommes s'investiraient autant que les femmes dans l'éducation des enfants et les tâches domestiques : c'est-à-dire réduire le temps de travail pour tous et toutes pour améliorer la qualité de vie, réduire le chômage et partager les richesses produites.

La retraite des femmes n'est pas un cas particulier de la question des retraites. Les femmes sont la moitié de la population, près de la moitié de la population active et plus de la moitié des retraité-e-s. Réfléchir à la retraite à partir de la situation des femmes conduit à penser une amélioration du système dans son ensemble : le système par points n'est bon pour personne et renforce les inégalités des pensions entre les femmes et les hommes.

D'après Charb

HÉLÈNE HERNANDEZ ET ANNIE NICOLAÏ

[Christiane Marty était l'invitée de Femmes libres sur Radio libertaire le 26 septembre 2018. Elle est ingénieure, membre du Conseil scientifique d'Attac et de la Fondation Copernic. Co-auteur de *Retraites, l'alternative cachée*, Paris, Syllepse 2013.]

Sources :

Bonnet C., Hourriez J.-M., « Égalité entre hommes et femmes à la retraite : quels rôles pour les droits familiaux et conjugaux ? », *Population*, 2012/1, vol. 67.

DREES, *Les Retraités et les retraites*, 2018.

Groupe Division familiale du travail de Matisse, CNRS, *Le partage des temps pour les hommes et les femmes*, 2001.

Marty C., « Femmes et retraites : saison 2013 », <http://www.fondation-copernic.org/index.php/2013/10/10/femmes-et-retraites-un-besoin-de-rupture/>

Moreau Y., « Nos retraites demain : équilibre financier et justice. » *Rapport de la Commission pour l'avenir des retraites*, 2013.

Le 1^{er} juillet 2018, après avoir procédé à la panthéonisation de Simone Veil, auteure de la loi du 17 janvier 1975 légalisant l'avortement, l'Assemblée nationale a majorité macronnienne a rejeté l'inscription du droit à la contraception et à l'IVG dans le préambule de la Constitution.

Selon la garde des sceaux, Nicole Belloubet, ces droits sont « suffisamment garantis », aujourd'hui en France et ne nécessitent pas d'entrer dans la Constitution. Ces droits sont pourtant remis en cause et menacés : fermeture de nombreux planning familiaux, suppression ou diminution par ce même gouvernement des subventions de fonctionnement, de plus en plus de difficultés pour se faire avorter car de nombreux médecins rechignent à pratiquer l'avortement sous l'influence des mouvements anti-IVG...

Comme on peut le constater entre 1975 et 2018, rien n'est acquis. La même Belloubet déclare que « le droit à la contra-

ception est prévu par la loi et est soutenu par une politique publique volontariste ». Sauf que l'accès aux contraceptifs n'est pas gratuit et qu'il faut toujours une ordonnance médicale, tout cela a un coût et n'est pas forcément accessible à toutes... Quant à l'information publique sur le sujet elle est bien silencieuse pour ne pas dire muette.

Certes, ce n'est pas parce que figurerait dans la constitution le droit à la contraception et à l'IVG ainsi que le droit à une vie sans violence sexiste et sexuelle que cette violence et cette inégalité disparaîtraient comme par enchantement... Dans le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, l'article 3 garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme. Est-ce pour autant que depuis maintenant 72 ans les femmes ont les mêmes droits que les hommes ? Non !

Le combat n'est pas fini !

J.

IVG LÉGALE

MON CHOIX MON DROIT MA SANTÉ

28 septembre : Journée internationale pour le droit à l'avortement !

C'est la deuxième année, qu'en France, les associations féministes, le mouvement syndical et politique appellent à un rassemblement pour la Journée internationale pour le droit à l'avortement. Dans plusieurs villes de l'hexagone, sont organisés des rassemblements et des initiatives. Par exemple à Paris après le rassemblement devant l'opéra Bastille, a été diffusé un documentaire, « Les Croisés de l'avortement », avec un échange avec des activistes de plusieurs pays. Voici le texte d'appel avec les revendications :

En solidarité avec l'ensemble des femmes européennes, après la lutte exemplaire des Espagnoles en 2015, des Polonaises en 2016 et des Irlandaises en 2018, nous exigeons que les droits des femmes, la liberté à disposer de son corps, le droit à l'avortement et à la santé soient respectés dans tous les pays européens et inscrits comme droits fondamentaux pour l'égalité en Europe. Au-delà de l'Europe, nous soutenons la mobilisation de la société civile argentine portée par l'énergie des plus jeunes à choisir chacune sa vie.

Nous réaffirmons que :

L'avortement est un choix personnel – mon corps m'appartient, je choisis ma vie, je choisis d'avoir ou pas un enfant ;

- l'accès à l'avortement est un droit ;
- la clause de conscience pour les professionnel-le-s de santé doit être supprimée de la loi ;
- les délais légaux pour avorter doivent être harmonisés sur ceux des pays les plus progressistes en Europe, et les États doivent tendre vers une dépénalisation totale de l'avortement ;
- des moyens financiers doivent être donnés pour que les centres pratiquant l'avortement et les centres de planification soient accessibles à toutes sur tous les territoires ;
- des campagnes d'information tout public sont nécessaires pour pouvoir en parler librement, sans tabou ni jugement ;
- l'éducation à la vie sexuelle doit être prodiguée à toutes et à tous pour qu'elles et ils puissent avoir des choix libres et éclairés ;
- la formation aux techniques d'avortement et à l'accompagnement doit faire partie intégrante de la formation initiale des professionnel-le-s de santé.

<http://avortementeurope.org/>

RIEN N'EST JAMAIS ACQUIS : LA RÉACTION EST CORIACE !

Mardi 11 septembre 2018, dans le cadre d'un reportage télévisé sur la chaîne TMC, le gynécologue Bertrand de Rochambeau, président du Syngof (Syndicat national des gynécologues et obstétriciens de France) a déclaré « qu'il refusait de pratiquer l'IVG, nous ne sommes pas là pour retirer des vies ». Il qualifie l'interruption volontaire de grossesse « d'homicide ».

Lorsque la journaliste de l'émission « Quotidien » lui a objecté que « ce n'est pas un homicide de faire une IVG », il a répondu : « Si, Madame. » Ajoutant : « En tant que médecin, je ne suis pas forcé d'avoir votre opinion et, si je ne l'ai pas, la loi me protège et ma conscience aussi. » Selon l'article L2212-8 du code de la santé publique, « un médecin n'est jamais tenu de pratiquer l'IVG », de même qu'« aucune sage-femme, aucun infirmier ou infirmière, aucun auxiliaire médical, quel qu'il soit, n'est tenu de concourir » à cet acte médical.

D'accord, Monsieur, la clause de conscience est un droit des médecins qui ne peut être remis en cause, mais cesser de faire du prosélytisme et de fustiger les méde-

cins qui pratiquent l'avortement et les femmes qui ont recours à l'IVG.

Certes, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn et la secrétaire d'État à l'égalité femmes-homme, Marlène Schiappa, ont condamné les propos de ce réactionnaire, homme d'un autre âge : « L'IVG est un droit trop souvent menacé pour lequel il convient de ne relâcher aucun effort », ont-elles déclaré. C'est vraiment le minimum minimorum qu'elles pouvaient faire.

Si elles sont cohérentes avec leur propos, elles devraient exiger que le gouvernement et le Parlement ajoutent à l'article L 2212-8 du code de la santé publique, un alinéa condamnant le prosélytisme. Cela permettrait à la loi Veil d'être totalement aboutie et lui donnerait une pleine et entière efficacité, quarante-trois ans après sa promulgation.

Mesdames du courage ! Prenez exemple sur Simone Veil que vous admirez tant, et osez affronter le machisme parlementaire et politique en concrétisant votre indignation et vos paroles en actes.

J.



Les violences physiques et les menaces contre les femmes en progression

D'après le *Flash'Crime* n° 15 de mai 2018 de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), en 2016, sur le lieu de travail ou de formation de la victime, 127 000 personnes déclarent avoir subi des violences physiques et 480 000 avoir subi des menaces. Ainsi, le nombre de personnes se déclarant victimes augmente depuis 2010. Pour les femmes, les atteintes portées contre elles sont de plus en plus marquées. Entre 2010 et 2016, le nombre de femmes victimes de violences physiques sur le lieu de travail double

presque: de 25 000 à 48 000 cas déclarés, puis baisse entre 2015 et 2016. Quant aux menaces, le nombre augmente de 2010 à 2016 passant de 167 000 à 238 000 cas recensés. Pour les hommes, le nombre de menaces stagne sur la même période. Deux facteurs à prendre en compte :

- Toutes les personnes victimes ne se déclarent pas.
- Ces chiffres ont été établis avant la déferlante #MeToo : si le nombre de victimes croît c'est parce qu'elles en parlent plus, le tabou du silence se lève peu à peu.

H.H.

À la recherche du patriarcat...

Marie-Victoire Louis est une sociologue chercheuse au CNRS, militante féministe spécialiste entre autres des questions des violences sexuelles faites aux femmes au travail et de la prostitution. Sur le site qu'elle a ouvert en 2003, et qu'elle alimente régulièrement, l'abécédaire féministe comporte dorénavant 7290 items et 23 rubriques (au 20 septembre 2018) :

1. « Culture » ; 2. Droit ; 3. Être humain ; 4. Êtres humains. Corps ; 5. Êtres humains. Enfants ; 6. Êtres humains. Femme-s ; 7. Êtres humains. Homme-s ; 8. Êtres humains. Relations entre êtres humains ; 9. Famille ; 10. Féminisme-s. Féministe-s ; 11. Justice ; 12. Langage ; 13. Patriarcat ; 14. Penser ; 15. Politique ; 16. Pornographie ; 17. Proxénétisme ; 18. « Sciences » sociales ; 19. « Sciences » Sociales (Démographie) ; 20. « Sciences » sociales (Économie) ; 21. « Sciences » sociales (Histoire) ; 22. Sexe-s [Sexualité, Sexisme...] ; 23. Violences...

Sur le site, bien d'autres textes et prises de position sont fort intéressantes.

<http://www.marievictoirelouis.net/document.php?id=1212&themeid=>

Exemple avec un petit extrait de « Patriarcat » :

Patriarcat (1) : *Le patriarcat relève d'une réalité, le féminisme de la pensée.*

Le patriarcat c'est l'état du monde ; le féminisme c'est la critique politique nécessaire pour en bouleverser les fondements.

Patriarcat (2) : *La face la mieux cachée du monde. Celle sur laquelle il repose. Sa force essentielle : rester dans l'ombre. Le devoir premier, la tâche essentielle des féministes : le dévoiler, le révéler, l'analyser, le dénoncer. Pour cela, il faut*

en comprendre la genèse ainsi que ses modes de fonctionnement : violence, force, enfermement, déni, dévalorisation, mensonge, mépris, ruse, loi... autant de causes, de circonstances, de combinaisons, de manifestations, d'explications de son éternelle capacité à se reproduire. Il survivra tant que n'éclatera pas la vérité de cette évidence.

Patriarcat (3) : *Le patriarcat – en tant que réalité – ne peut subsister que dans la mesure où il parvient à maintenir l'illusion de son inexistence.*

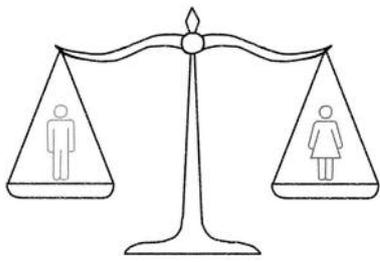
Patriarcat (4) : *Le patriarcat ne peut subsister que sur le déni, sur le refus de voir. Le réel l'affronte sans cesse, le ronge, en détruit les fondements.*

Autre exemple avec un extrait de « Êtres humains Femme-s »

Femme : *Il ne suffit pas de se découvrir « femme » ; encore faut-il s'interroger, et en découvrir – progressivement – les incidences, les conséquences politiques.*

Femme (Qu'est-ce qu'une femme?) : 1982. Pour Anne Quéré [1936-1995], théologienne féministe protestante : « Quand vous étudiez la représentation de la femme à travers la littérature, à travers les âges, à travers les mentalités, vous êtes épouvanté. Qu'est-ce que c'est qu'une femme ? D'abord, ce n'est jamais une femme. C'est un démon, disent les Pères de l'Église. C'est un ange, répondent les romantiques. C'est une bête, mais allez savoir laquelle. Une poule, une grue, une tigresse, une chatte si elle aime, une vache si elle enseigne, un chameau si elle administre, une lapine si elle enfante, si elle est pieuse une punaise de sacristie, et presque toujours une dinde ou une bécasse. Un véritable zoo. »

H.H.



LORIENT : LE CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES CONTRAIT DE FERMER SES PORTES

MARLÈNE SCHIAPPA, LA STAKHANOVISTE DU TSAR!

La secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes est sur tous les fronts. Il faut dire que son moulin à paroles est intarissable... Cependant les paroles s'envolent si elles ne sont pas suivies d'actes bien concrets.

Des discours sur l'égalité et les droits des femmes, Marlène en a plein la bouche. Seulement, il y a loin des paroles aux actes!

LES DEUX FONT LA PAIRE

Elle est en osmose totale avec son « donneur d'ordre » Macro : coups de rabot budgétaire, diminutions de subventions aux associations de terrain qui militent tous les jours pour venir en aide aux femmes qui subissent maltraitances, injustices et les inégalités.

À l'évidence elle fait sienne cette déclaration mensongère de Macron lorsqu'il affirme que l'égalité entre les hommes et les femmes sera une grande cause nationale du quinquennat ! Tous les deux n'en croient pas un mot, mais le bon peuple est prié de les croire sur « parole »...

DE LA PAROLE AUX ACTES

Dans le Morbihan fin 2017, le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) de Lorient a été contraint de fermer ses portes faute de subventions.

– Madame Schiappa, le gouvernement dont vous faites partie intégrante, a prévu un seul lieu

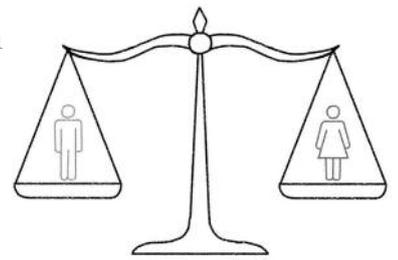
d'accueil par département, c'est pourquoi vous avez fermé les robinets des subventions et contraint le CIDFF de Lorient à fermer ses portes. Il restera celui de Vannes qui se trouve à plus de 50 kilomètres de Lorient.

Or, depuis que le CIDFF de Lorient avait ouvert ses portes il y a quatre ans en association avec la Sauvegarde 56, chaque année, il accueillait plus de 100 femmes de tous âges, de tous milieux et leurs enfants. C'était donc une nécessité. Elles y trouvaient un réconfort, une écoute, un accompagnement juridique, social, psychologique gratuit et anonyme.

Votre décision antisociale et violente va mettre toutes ces femmes, qui bien souvent ont peu ou pas de moyens financiers, encore plus en difficulté : nombre d'entre elles n'ont pas de véhicule, et seront contraintes de prendre les transports, ce qui a un coût. Certes ce n'est pas votre préoccupation. C'est le moindre de vos soucis. Madame Schiappa vos belles paroles sont des paroles empoisonnées... Contrairement à ce que vous voulez faire croire, vous n'êtes pas la défenseuse des femmes mais bien ce qu'il y a de plus exécrationnel, le pur produit du capitalisme et du patronat. Par vos actes et votre attitude, vous trahissez la cause des femmes !

POUR LA RÉOUVERTURE URGENTE DE LA PERMANENCE PLURIDISCIPLINAIRE DE LORIENT

Un collectif d'hommes et de femmes s'est constitué pour demander la réouverture du centre. Une pétition est en cours et a déjà recueilli plus de 30 000 signatures. Des manifestations sont prévues à



Lorient, Vannes et Rennes. Des demandes de subventions ont été adressées à la CAF, à la Préfecture, à la Communauté d'agglomération lorientaise, (socialiste), au Conseil régional de Bretagne (socialiste), au secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes dont vous détenez le portefeuille et le cordon de la bourse. Madame Schiappa, vos choix sont des choix de classe, de grande bourgeoisie.

Votre silence ainsi que celui de vos amis•e•s politiques est total! Pourtant, c'est le moment d'ouvrir votre moulin à paroles et d'agir!

OUÛ EST PASSÉ L'ARGENT POUR LE DROIT DES FEMMES?

Ne cherchez pas : M^{me} Schiappa l'a utilisé :

- pour organiser la première Université d'été du féminisme les 13 et 14 septembre à la Maison de la radio. Le coût de ce raout a été de 300 000 €.

- Ou pour faire sa propre publicité, elle n'a pas hésité pour faire la promotion de son livre *Si souvent éloignée de vous*, dans un mail daté du 22 mai et dont l'AFP était destinataire à utiliser les services de presse du secrétariat d'État. Le lancement du livre était organisé dans une librairie par sa maison d'éditions Stock. Les finances publiques au service du privé. C'est illégal!

« On a utilisé le fichier et les moyens de l'État. Cela pose un problème pénal, de détournement de

finalité de fichier (délict passible de cinq ans d'emprisonnement et de 300 000 € d'amende), mais aussi un problème de déontologie », avait estimé Anticor (association fondée en 2002 en vue de réhabiliter la démocratie représentative, de promouvoir l'éthique en politique, de lutter contre la corruption et la fraude fiscale [sic]. Si vraiment cet organisme était efficace, la quasi-totalité des politicards et politicardes devraient actuellement coucher en prison!

Ce qui n'a pas empêché la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) de cesser les poursuites à l'encontre de l'intrigante/ingénue estimant que la promotion de son livre par le ministère était une erreur « isolée » et « de bonne foi » [re-sic].

Je vais terminer cet article par ce qu'écrivait Auguste Blanqui dans *La Patrie en danger*, en 1871 à propos des représentants du peuple :

« Tous ces prétendus représentants ne s'occupent que d'eux-mêmes, de leurs familles, de leurs amis. Un député est bien maladroit si son mandat ne devient pas le fondement de son avenir et l'avenir de tous les siens. Ainsi se passent les choses en temps ordinaires. »

Cela vaut également pour les ministres et secrétaires d'État. Rien n'a changé dans cette société dirigée par une palanquée de faux-culs; bien au contraire. Ils ont même perfectionné le système... au détriment de celles et ceux qu'ils ou elles prétendent représenter et défendre !

JUSTHOM

Le cas du CIDFF de Lorient n'est malheureusement pas un cas isolé. Un peu partout sur le territoire, des CIDFF doivent fermer leurs portes ou réduire leurs activités par la suppression ou la diminution de subventions.

Quelques exemples :

- À Boulogne-Billancourt, les responsables ont été amenés à remplir un dossier de cessation de paiements, la municipalité n'honore pas le versement d'une subvention de 100 000 € pourtant votée en mars dernier. Les salariées ne sont plus



liquidés.

- Le personnel du CIDFF de Seine-Saint-Denis s'inquiète légitimement sur l'avenir de la Maison des femmes et sur son sort.

payées depuis trois mois. Ce qui veut dire une fermeture prochaine si l'État ne réagit pas.

- Les CIDFF de Grenoble et du Lot-et-Garonne ont été purement et simplement liquidés.

Les responsables nationaux et locaux ont adressé un courrier à Agnès Buzyn, ministre de la Santé et à Marlène Schiappa, secrétaire d'État, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, afin que l'État se substitue aux désengagements financiers des collectivités et des fondations.

La ministre de la Santé a envoyé une réponse type; la réponse de Schiappa se fait toujours attendre... Elle a dû se perdre dans les couloirs du ministère...



LE VOILE: UN FAUX DÉBAT ?

Si on y réfléchit bien, il n'y a pas si longtemps que le voile fait débat dans notre beau pays de France [sic]. Il faut dire que dans les années 1960, après la guerre d'Algérie, les « musulmans » (puisque, c'est bien connu, tous les Français ne sont pas chrétiens, mais tous les Arabes sont musulmans), venaient seuls, souvent contraints pour faire le sale boulot dans les usines de l'Hexagone. Puis peu à peu, ils ont fait venir leur famille, et c'est alors que sont apparues les femmes voilées. Notons qu'elles sont passées d'abord plutôt inaperçues, reléguées qu'elles étaient dans les cités, loin des centres-villes. Puis, petit à petit, toute honte bue (!), elles se sont « enhardies » et ont commencé à se montrer dans l'espace public. Et allez savoir pourquoi, alors que de tout temps, les croix (cf. le maxi pendentif de notre Johnny national), les kippas et autres cornettes exhibées ici ou là n'avaient dérangé que bien peu de monde, le port du voile est devenu le symbole de l'oppression de la femme qui le porte. Même nous, féministes, qui avons défilé au son de « mon corps est à moi » et « ni papa, ni mari, ni patron, y'en a marre », avons comme – victimes sans doute d'un certain néocolonialisme occidental –, à les regarder, sinon avec mépris, du moins avec compassion, condescendance, voire dédain : c'est quoi ces bonnes femmes qui portent en étendard leur soumission à l'ordre patriarcal ?

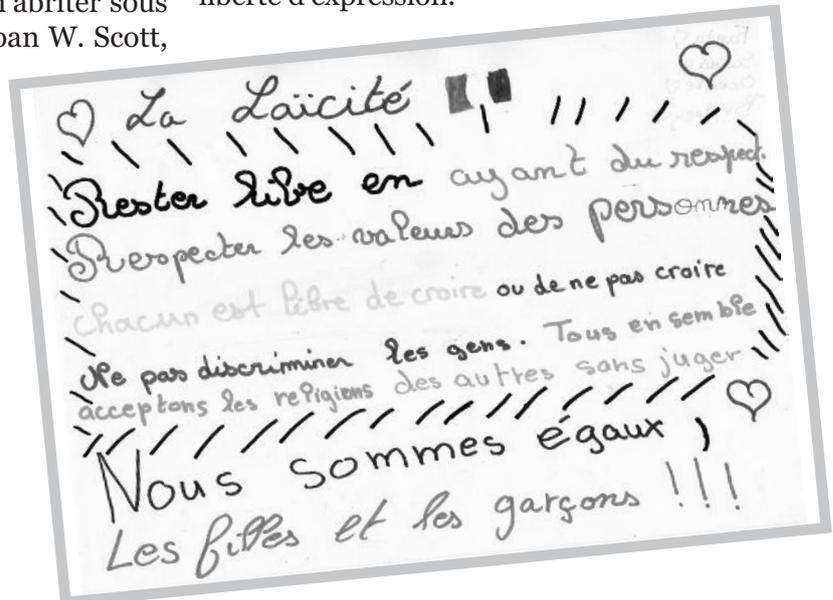
En ce qui me concerne, je vais m'abriter sous l'ombre tutélaire de gens comme Joan W. Scott, Jean Baubérot ou Pierre Tévanian pour rompre avec cet ethnocentrisme et me démarquer des Badinter, Valls et autres Fourest, hérauts du prêt-à-penser islamophobe.

Car il faut bien remarquer en préambule que, malgré le caractère prétendument général des divers textes pris à partir de 1989 en France, seules les femmes et jeunes filles de confession musulmane sont visées par les interdictions qu'ils édictent.

Rappelons brièvement que tout a commencé dans un collège de Creil, où certains profs ont refusé d'accueillir dans leur classe des élèves portant un signe religieux, en l'occurrence un voile islamique. À la suite de cet événement ultra-médiatisé, Jospin (ministre socialiste de l'Éducation nationale) a rendu un avis assez modéré puisqu'il ne bannissait, au sein de l'école, que les signes présentant un caractère « ostentatoire » (c'est-à-dire prosélyte). Mais des chefs d'établissement n'ayant pas trouvé ce texte assez contraignant, une loi est intervenue en 2004, proscrivant cette fois les signes dits seulement « ostensibles » (c'est-à-dire qu'on se place dans la peau de celui qui regarde, ce qui fait que toutes les interprétations sont possibles, ouvrant ainsi la porte à l'exclusion des élèves « récalcitrantes »).

On a eu ensuite l'interdiction de la burqa dans l'espace public, puis la loi El Khomri en 2016 permettant d'insérer dans les règlements intérieurs des entreprises une clause relative au principe de neutralité et d'imposer aux salariés des restrictions dans la manifestation de leurs convictions, notamment politiques et religieuses.

Il s'agit là à l'évidence d'une crispation identitaire de la société française, d'une laïcité non plus de neutralité de l'État telle que posée par la loi de 1905, mais d'interdiction et de limitation de la liberté d'expression.



La Haye,
monument à l'entrée
de la bibliothèque



Il n'est bien sûr pas question de nier que dans certains cas, le port du voile est contraint, mais il est bien évident que ce qui a sous-tendu le débat public et le sous-tend encore est l'amalgame caricatural suivant : musulman = intégriste, et femme voilée = femme soumise. C'est oublier le sens polymorphe du foulard et la pluralité d'interprétation que peuvent en faire celles qui le portent. En effet, il peut être, entre autres, un signe religieux (le soupir de la créature opprimée selon Marx), relever d'une simple coutume, être un signe identitaire, voire protestataire, être porté en réaction : quelqu'un a parlé de palliatif symbolique à l'exclusion, au mépris, à l'indignité ressentie et au racisme.

Quoi qu'il en soit, le prix à payer pour vivre en société est de prendre le risque d'être exposé à des croyances ou pratiques qu'on ne partage pas et d'accepter la singularité de chacun, individuellement et collectivement. C'est accueillir la « dissidence civile », c'est s'opposer à l'interdiction qui stigmatise les femmes voilées, les essentialise, les marginalise et les réduit à la représentation d'un sexe sans raison, infantile et incapable de se libérer (comme nous l'avons fait, bien sûr!).

Pour finir, je voudrais adresser mon soutien à Mennel Ibtissem : c'est l'étudiante de 22 ans qui a cru dernièrement qu'elle pouvait, au pays de la liberté (?) et des droits de l'Homme (!), se présenter en portant un string (pardon, un foulard), au télé-crochet de TF1 (The Voice) et a finalement dû se désister. Elle n'est pas la première, elle ne sera pas la dernière à être victime de cette sorte de colonialisme occidental qui voudrait libérer les femmes malgré

elles, sinon contre elles, en les excluant de la société.

Je voudrais aussi dédier une pensée au Dr Samah Jabr, psychiatre, psychothérapeute et écrivaine palestinienne, qui, bien que voilée à l'instar de nombre de ses compatriotes, se bat sans relâche et au risque de sa liberté, voire de sa vie, contre la violation des droits de son peuple par l'occupant sioniste. En effet, comme le rappelait Jean Baubérot lors des « printemps » arabes : *« Au moment où, depuis des semaines, on voit tous les jours des femmes portant foulards se battre pour la démocratie, voire mourir pour elle, tous les discours qui relient étroitement foulard et intégrisme ont montré leur inadéquation à la réalité. »*



MICHÈLE GAY



Pierre Tévanian, *Le Voile médiatique*, Raison d'agir, 2005.

Jean Baubérot, *La Laïcité falsifiée*, La découverte, 2012 et 2014.

Joan W. Scott, *La Politique du voile*, Éditions Amsterdam, 2017.

« Nous sommes tous égaux. »
(Madrid, 2017)



VIRILISTES, INCELS ET AUTRES MASCULINISTES

Il y aurait comme un malaise parmi les hommes.

Du moins, c'est ce que certains prétendent depuis que les femmes, à leurs yeux, auraient pris le pouvoir ; depuis que, comme l'affirmait récemment le philosophe Marcel Gauchet, « nous sommes en train d'assister à la fin de la domination masculine¹ ».

Au-delà de cet effet de manche, qu'en est-il vraiment si l'on se réfère à l'histoire de l'émancipation des femmes à l'époque moderne, marquée notamment en 1944 par le droit de vote accordé aux femmes ? L'identité masculine aurait été bousculée, marquant en symétrie du féminisme une approche de ce que serait la nature de l'homme, la masculinité. Voilà l'affaire, cette identité masculine demanderait à être régulièrement travaillée, entretenue, puisque « *les hommes sont reconnus par ce qu'ils font, tandis que les femmes sont reconnues comme femmes pour ce qu'elles sont*² ». C'est l'enjeu dans lequel toute déviance à cet ordre viendrait miner ce qui est perçu comme le fondement de la virilité. En conséquence, il serait nécessaire aux hommes de porter haut la nature virile de leur condition.

On peut le dire sans crainte de caricaturer : ces hommes, traditionalistes, machos, décomplexés, affichent sans problème leur androcentrisme ainsi que leur antiféminisme. Ils affirment être dépossédés du pouvoir qui maintenait depuis des millénaires l'ordre social, ce renversement conduisant à l'instauration du matriarcat, dans une vision purement fantasmée.

Heureusement, des stages « de virilité » sont offerts à ceux, en mal d'identité, qui souhaiteraient redevenir de « vrais » hommes par l'acquisition des valeurs « naturelles », afin d'exorciser la peur que leur inspire le féminisme, alors que, nous le voyons, les rôles assignés aux hommes et aux femmes dans un grand nombre de domaines se confondent de plus en plus.

Cette vision naturalisée vient confirmer la construction culturelle des hommes sur les femmes, laissant de côté l'analyse de la construction sociale que Bourdieu appelle « violence symbolique » consistant, pour les hommes, à adhérer aux rôles qui leur sont impartis, tandis que les femmes sont assignées à une soumission inconsciente à se plier à la domination masculine, en souhaitant être protégées, cajolées, etc.

Pour les hommes, il est ainsi nécessaire de mettre en place un tissu relationnel qui a toujours construit l'ordre patriarcal de la société. Le profil de l'homme nouveau se veut résolument moderne, il a certes un phallus, mais est également fier et sensible, doux et puissant à la fois, ce qui lui permet d'affirmer son identité masculine et sa « *puissance d'homme tout en acceptant [sa] vulnérabilité*³ ».

DU CAMP D'ENTRAÎNEMENT AU MASSACRE

Ces journées viriles ressemblent à des camps de scouts pour adultes, avec témoignages des participants, accompagnés de poncifs catholiques sur Dieu, la nature, l'art et la vie qui sacralisent la nature de l'homme tandis que celle des femmes, discrète et fragile, s'oppose au désir puissant et irrésistible des hommes (on a déjà entendu cette musique à propos de la prostitution). Certains font ainsi référence à une fraternité permettant aux hommes de « *s'épauler sur la route de la sainteté [sic] au masculin*⁴ ». On pourrait détourner la phrase de Simone de Beauvoir, *on ne naît pas homme, on le devient*, puisque la masculinité, à l'inverse de la féminité, serait de l'ordre du devenir, à travers des épreuves initiatiques, du bar au sport collectif, de la pêche à la chasse. « *Se retrouver entre hommes est vital [...] pour porter le monde* », rien de moins !

Revenons à la réalité des faits : le 23 avril 2018, à Toronto, une fourgonnette fonce sur des passants fauchant vingt-cinq personnes en tuant dix, principalement des femmes. « *La rébellion des incels a déjà commencé* », postait quelques heures avant l'attaque l'auteur du carnage. Les incels, contraction de *involuntary celibate* (célibataire involontaire), représentent plusieurs dizaines de milliers d'hommes, principalement hétérosexuels, âgés de 18 à 35 ans, qui tiennent les femmes pour uniques responsables de leur célibat.

TOUS LES ANIMAUX SONT ÉGAUX MAIS CERTAINS SONT PLUS ÉGAUX QUE D'AUTRES

Georges Orwell, *La Ferme des animaux*



Promotions 2015 parce qu'ils le valent bien

Ils opèrent principalement sur les réseaux sociaux, incitant à la violence contre les femmes et glorifiant le viol. Ils sont nombreux à être passés de la parole aux actes pour se venger des femmes, justifiant leur engagement par leur manque de relations amoureuses et sexuelles. Encore une fois, on peut y voir une construction identitaire, les hommes se sentant dépouillés de leur rôle masculin dominateur. Cette production de mouvements misogynes et masculinistes au travers d'une parole particulièrement haineuse occulte tout à fait l'émancipation des femmes. En 2014, un jeune homme de 22 ans de Santa Barbara en Californie, avant de tuer six personnes, disait dans une vidéo : « *Je ne sais pas pourquoi vous, les filles, vous n'avez jamais été attirées par moi, mais je vais toutes vous punir pour ça.* » Dans sa vision archaïque du sexe comme monnaie d'échange, il demandait en quelque sorte un droit au sexe.

Cet univers d'hommes frustrés montre un fossé qui ne cesse de se creuser entre les femmes et les hommes, de l'école au travail en passant par la vie de famille, ce fossé étant interprété comme un déclin du masculin. Il conviendrait d'analyser les changements structurels, économiques et technologiques de ces dernières années qui affectent différemment les femmes et les hommes selon précisément les différences comportementales et cognitives⁵, l'ascension féminine ne pouvant être mise en cause dans le soi-disant déclin du masculin.

Margaret Maruani rappelle à juste titre que les travailleurs pauvres sont à 80 % des femmes⁶ et qu'elles sont en grande majorité exclues du pouvoir réservé aux hommes.

L'ENJEU DU CORPS DES FEMMES

14 femmes âgées de 20 à 31 ans ont été massacrées le 6 décembre 1989 à l'École polytechnique de Montréal par un jeune Québécois âgé de 25 ans. Blessant également 10 femmes et 4 hommes avant de se suicider, il disait dans une lettre sa haine des « *féministes qui [lui] ont toujours gâché la vie*⁷ ». Ces femmes ont été tuées parce qu'elles étaient des femmes. À chaque féminicide (meurtre de femmes en raison du fait qu'elles sont des femmes), c'est le corps des femmes échappant aux hommes qui en est le déclencheur. Leur émancipation, insupportable pour les masculinistes, signifie leur perte de contrôle des corps. Un dernier exemple, l'affaire Boso⁸ en 2002 en Italie, du nom de cet homme qui, après avoir été débouté par la justice de son pays, s'adressa à la Cour européenne des droits de l'Homme contre sa femme parce qu'elle avait avorté alors qu'il s'y opposait. Sa requête a été jugée irrecevable. Néanmoins, cette affaire montre que le corps des femmes, et son accaparement, reste l'enjeu majeur des masculinistes.

ALAIN ÉLUDUT

1. Marcel Gauchet, « La domination masculine est morte », *Le Monde*, 11 sept. 2018.
2. Pascale Molinier, « Déconstruire la crise de la masculinité », revue *Mouvements*, 2014/1, n° 31, Cairn.info.
3. <http://www.tantraskydancing.com/index.php/39-french/stages/detail-des-stages/101-etre-un-homme-un-vrai>
4. <http://campoptimum.com/>
5. Laetitia Strauch-Bonart, « Une nouvelle masculinité ? Les hommes font l'expérience d'une forme de déclin », *Le Monde*, 19 juillet 2018.
6. Margaret Maruani, citée par Pascale Molinier, *ibid.*
7. <http://www.slate.fr/story/154529/polytechnique-tuerie-masculiniste>
8. <https://www.doctrine.fr/d/CEDH/HFDEC/ADMISSIBILITY/2002/CEDH001-43821>

Un texte :

http://lagitation.free.fr/IMG/pdf/Un_mouvement_contre_les_femmes._Identifier_et_combattre_le_masculinisme._Lecture_a_l_ecran.pdf

Maria, 49 ans, morte dans la rue

« Lundi 4 décembre, Maria est morte dans la rue. Elle était aussi connue sous le nom de Samaria et, mardi 5, c'est ce nom qui sert d'en-tête à une lettre affichée à cet endroit où elle vécut ces dernières semaines, boulevard Diderot à Paris, près du Carrefour bio : À toi Samaria qui vivais et dormais à cet endroit depuis des mois. À toi devant qui des centaines de personnes passaient chaque jour et ne te lançaient pas un regard. À toi femme sans domicile fixe dont l'esprit divaguait à cause de l'isolement, à ton sourire, à ton « merci, à demain », à ton humilité, à toi qui rêvais de travailler quelques semaines pour rentrer en Mozambique et revoir ton enfant. »

On peut lire ce texte sur le blog du collectif « Les morts de la rue ».

Loin des promesses des campagne de Présidents de la République successifs de ne plus voir personne dormir dans la rue, ou des propos indécents d'hommes politiques qui parlent d'un choix de vie pour les SDF, depuis 2002 l'association « Les morts de la rue » veut faire savoir que vivre à la rue mène à une mort prématurée, dénonce les causes souvent violentes de ces morts, veille à la dignité de leurs funérailles, soutient et accompagne leurs proches en deuil.

Elle publie régulièrement des rapports qui dénombrent et décrivent les causes de mortalité et le parcours de ces femmes et de ces hommes avant leur décès. Ces textes sont illustrés de témoignages et d'histoires de vie des personnes décédées et de leur entourage. Les histoires sont fictives, reconstituées à partir d'histoires vraies afin de protéger l'anonymat des personnes mais remettent en cause l'image fantasmée du clochard alcoolique mort dans le froid. Le froid accentue la fragilité des personnes vulnérables mais le fait d'être sans domicile est le facteur de risque principal et celui-ci pourrait être traité par les politiques publiques.

Le collectif recense environ 500 décès par an signalés, mais il y en a certainement 6 fois plus non

signalés. Ce sont en majorité des hommes ; Ainsi en 2012, 92% sont des hommes : 497 pour 43 femmes. Ces personnes sont décédées à 49 ans en moyenne soit 30 ans plus tôt que la population générale, elles sont restées dix ans à la rue, 42% avaient des ressources (RSA, AAH, travaux informels, retraite), 65% avaient des liens sociaux, amis, voisins, associations. Les causes de leur décès sont connues pour 55% des personnes : 25% de causes violentes (accidents, agressions), 27% de maladie. Les jeunes sont plus touchés par les causes violentes et les plus âgés par la maladie. 44% sont décédés dans la rue, 37% dans un lieu de soin.

Casse-rôles a pu rencontrer Marie-Christine, qui fait partie de l'association « Les morts de la rue », et lui a posé quelques questions...

CR – Marie-Christine peux-tu te présenter et nous dire pourquoi et comment tu as intégré l'association le collectif « Les morts de la rue » ?

MC – Je participe aux activités du collectif des Morts de la rue depuis six ans. J'ai travaillé auparavant comme médecin du travail dans des secteurs très différents : petites entreprises, personnel d'un grand établissement pénitentiaire, d'un établissement culturel public et aussi d'un laboratoire de recherche.

C'est lors d'une nuit de la solidarité place de la République à Paris que j'ai découvert l'association. L'activité principale à l'époque était l'accompagnement des morts isolés au cimetière. J'ai été touchée par cette idée, cette action, accomplir un rite (laïc), quelque chose qui semble inutile mais qui compte dans la dignité et la continuité de nos vies à toutes et tous... Intéressée, je suis allée à un hommage aux Morts de la rue près du canal Saint-Martin, cérémonie annuelle pendant laquelle on dit les noms des personnes sans domicile décédées ; de nombreuses personnes de la rue étaient présentes, personnes pleines de vitalité mais aussi souvent vieillies prématurément avec un aspect physique assez dégradé et une présence importante de l'alcoolisation. J'en ai ressenti une certaine gêne, mais aussi l'envie d'en savoir plus.



En 2012, je découvre l'activité d'épidémiologie « *dénombrer des personnes sans domicile décédées et décrire leurs parcours* », activité qui démarrait. Pour explorer, confirmer ce qui semblait être une mortalité précoce des personnes sans domicile propre, nous interrogeons des personnes ayant connu des personnes décédées. Nous voilà au téléphone à chercher un interlocuteur, à savoir s'il est disponible pour nous parler et découvrir des bribes de vie, des intérêts, des liens sociaux, mais aussi des vies où tout n'a pas tourné au mieux, parfois dès le début, parfois des histoires très glauques, mais aussi des vies généreuses. Découvrir aussi que nos interlocuteurs nous sont reconnaissants de pouvoir parler à nouveau de la personne disparue, confirmer aussi qu'elle « existait », ne pas l'oublier, lui rendre hommage d'une certaine façon.

J'aime cette activité, ces rencontres téléphoniques, ces histoires personnelles qui sont aussi notre histoire contemporaine (les enfants déportés de La Réunion, les migrants décédés à Calais et maintenant à Menton). J'aime cet abord scientifique et non caritatif, l'abord par l'individu d'une vision de santé publique ; c'est une activité difficile car nous n'entendons pas que des histoires heureuses, parce que c'est très difficile de joindre nos interlocuteurs, très occupés ou refusant le contact, parce que certaines personnes sont si isolées que personne ne les connaît.

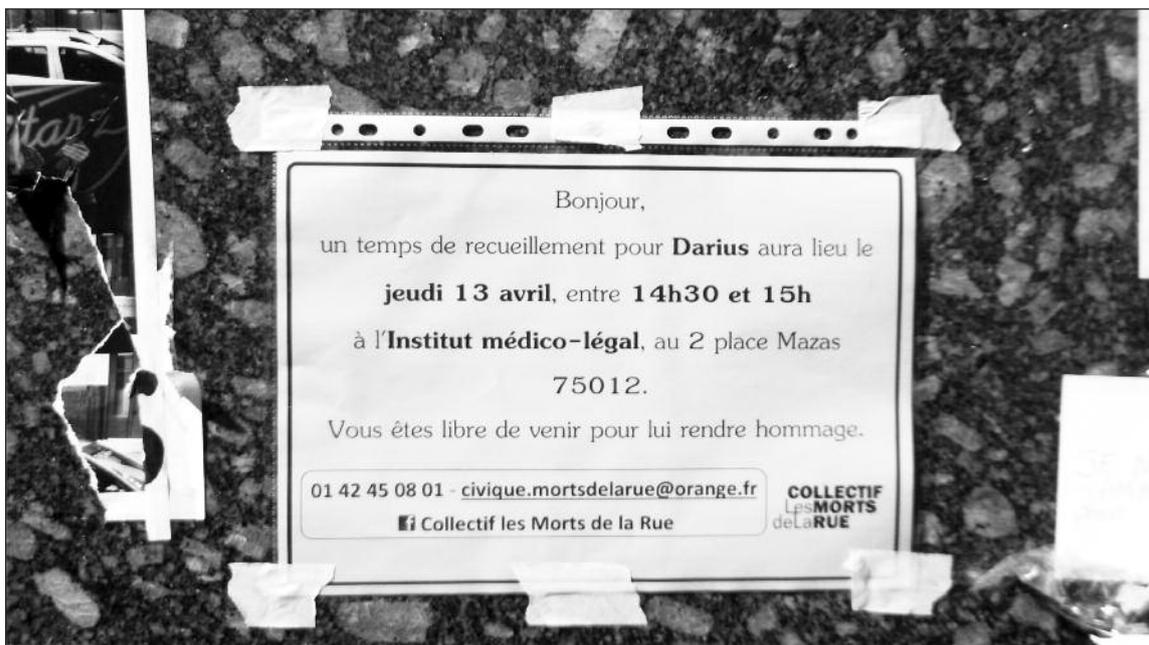
J'aime le collectif car il y a un goût pour le beau (les hommages annuels en sont le reflet), une recherche permanente (un groupe éthique, le blog des services civiques, l'accompagnement des proches en deuil), la création et le maintien des liens avec les personnes, organisations publiques et associations très différentes les unes des autres (les Samu sociaux de Paris et autres grandes villes, les fossoyeurs du cimetière de Thiais). Et puis nous travaillons dans une ambiance studieuse, joyeuse, solidaire.

Tout est dit, mais je détaille un peu plus...

« **Veiller à la dignité des funérailles** » : Ce que nous faisons à Paris en accompagnant les morts isolés. Mais c'est aussi aider et soutenir les différentes associations dans les démarches qu'elles font pour s'occuper des funérailles de ceux qu'ils connaissent.

« **Accompagner les proches en deuil de personnes qui vivent à la rue** » : Les proches au sens large – famille, amis, associations, institutions confrontées aux décès. Pour ce faire, il y a des groupes de parole, mais également des formations qui sont proposées pour mieux faire face à la fin de vie et à la mort des personnes en situation de rue.

CR – Il semble qu'il y ait dans l'association une volonté de rendre visible à tous ce qui ne l'est pas, la mort indigne de personnes en situation de précarité, de redonner une dignité à ces personnes et



❖ à leurs proches, mais y a-t-il aussi une volonté politique de faire changer les choses ?

MC – Oui, le CMDR a une volonté de pousser les politiques à faire changer les choses « Faire savoir que vivre à la rue mène à une mort prématurée et en dénoncer les causes » est l'objectif premier, ils ne sont pas des morts sans importance.

CR – Depuis 2002 avez-vous constaté un changement dans l'opinion et la classe politique sur les thèmes qui vous préoccupent ?

MC – Les associations s'occupent maintenant de leurs morts dans la grande majorité des cas, alors qu'on entendait auparavant « les travailleurs sociaux qui veulent aller aux funérailles ne sont pas faits pour ce métier, ils n'ont pas la bonne distance ».

Les médias ont dit beaucoup de bêtises mais ont fini par comprendre quelques informations, erreurs sur la saisonnalité (les SDF meurent plus en hiver comme tout le monde mais les décès par hypothermie sont rares, et l'été ils meurent aussi), l'âge moyen au moment du décès (49 ans)... et du coup l'opinion publique est mieux au courant.



Il y a plus de respect des personnes de la rue dans leur accompagnement humain : des durées d'hébergement plus longues, moins de remises à la rue, des conseils de maisons dans les structures, un respect des cheminements chaotiques, moins de très grosses structures déshumanisantes.

Une reconnaissance par les pouvoirs publics : financement en partie de l'étude *Dénombrer et décrire* et celui de l'accompagnement des morts isolés à Paris, par la ville de Paris.

Une évolution de la façon de prendre en charge les morts à Paris et dans d'autres communes ? Notamment la possibilité pour le collectif d'être présents lors de l'inhumation, de ritualiser et d'accompagner, ce qui n'était pas possible auparavant.

Une évolution du vocabulaire : la loi a banni le terme « indigent » pour le remplacer par le terme « personne dépourvue de ressources suffisantes » ; ça paraît peu, mais c'est moins humiliant...

CR – Que penses-tu de notre proposition d'un nouveau nom de votre association qui utiliserait l'écriture inclusive et rendrait visibles les décès des femmes à la rue : les mort-e-s de la rue ?

MC – Là (je parle en mon nom), je suis contre, le nom du collectif est déjà très mal compris (on nous demande si nous nous occupons des accidents de la route). Il me semble plus important de faire comprendre qu'on a toutes et tous besoin d'un chez soi !

À propos des femmes, nous ne comprenons pas pourquoi elles seraient en France 30 % des personnes sans domicile et seulement 9 à 10 % des personnes décédées. Elles sont probablement plus souvent hébergées. Et nous n'avons que des informations parcellaires sur elles, les femmes à la rue semblent cependant mourir plus jeunes.

En conclusion, Marie-Christine nous précise que le collectif est situé dans le 20^e arrondissement à Paris et qu'il a toujours besoin de bénévoles pour ses actions...

ANNIE



dans le monde

La lutte de classe se conjugue aussi au féminin

Partout dans le monde les femmes sont présentes dans les luttes. Elles se mobilisent pour améliorer leurs conditions de vie et de travail. Elles le font avec beaucoup d'intelligence et très souvent en dehors de toutes directives des boutiques syndicales.

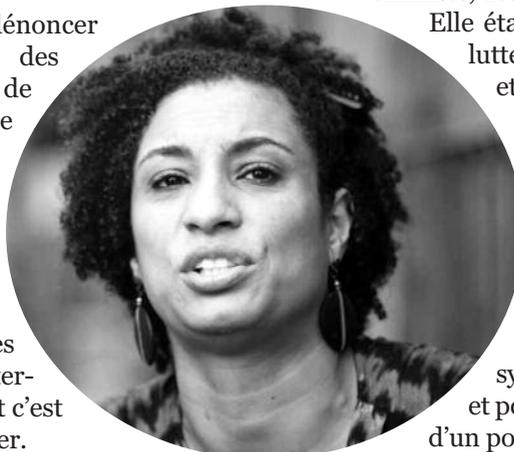
Partout dans le monde des grèves éclatent sans que le pouvoir et les patrons s'y attendent. Face à cela, les donneurs d'ordre et de consignes n'ont aucun pouvoir et sont déstabilisés. L'étincelle peut être un fait mineur mais si l'on s'émancipe des tuteurs, il est sûrement possible que cette étincelle mette le feu et s'étende.

Si l'on regarde de plus près, les conflits sur le plan international représentent un mouvement de masse important, qui concerne des dizaines de millions de travailleuses.

Toutes ces grèves, ces mouvements sont des actes de résistances et existent depuis de nombreuses années avec une récurrence qui incite à la solidarité et à l'optimisme. Ils sortent des sentiers battus et sont hors des schémas classiques de lutte qui ne font plus recette, tant les syndicats se sont déconsidérés aux yeux des travailleuses.

C'est pourquoi la solidarité internationale doit impérativement se faire entendre à travers le monde par tous les moyens (financiers, manifestations de soutien, refus d'acheter des produits fabriqués par des enfants ou des travailleurs et travailleuses payés-e-s à coups de triques...

Il convient de contrer et de dénoncer également le silence complice des médias qui sont d'une discrétion de violette concernant les luttes de classes qui se déroulent quotidiennement. C'est pourquoi, à notre niveau, nous devons relayer ces combats de classes. Il ne se passe pas une journée sans que des femmes luttent pour se faire respecter et pour asseoir leur dignité. Elles mènent un combat contre le plus terrible des ennemis le capitalisme et c'est une raison supplémentaire d'espérer.



VIETNAM

Au cours des cinq premiers mois de 2018, le pays a connu plus de grèves sauvages que pendant la même période de 2017. Toutes avaient pour revendications les salaires, les conditions de travail et les garanties en cas de maladie.

Les ouvrières de Pouchen, dans la province de Dong Nai, ont refusé de travailler et se sont rassemblées devant l'entreprise. Elles ont occupé une partie de la route nationale 1K qui relie la province à sa voisine Saïgon. Une route stratégique!

« Nous avons été informés que la société prévoit de modifier le système de paiement en 2019, ce qui affectera nos revenus et nos bénéfices », a déclaré une travailleuse.

TAÏWAN

Le 24 mars, des milliers de travailleurs, en majorité des femmes d'une usine taïwanaise, bloquent une autoroute pendant plusieurs heures pour des augmentations de salaires.

Le 29 avril, une autre grève sauvage de 5 jours est déclenchée pour obtenir une assurance maladie dans une usine de chaussures, travaillant pour les plus grandes marques mondiales.

BRÉSIL

Assassinée à 38 ans.

Le 15 mai dernier, l'assassinat d'une conseillère municipale de Rio a provoqué des manifestations monstres dans tout le pays.

Elle se nommait Marielle Franco, c'était une militante féministe, des droits humains, noire, lesbienne.

Elle était originaire des favelas. Par sa lutte incessante contre la corruption et les violences meurtrières, de la police et des mafias, et la défense sans relâche des femmes noires, des homos et des plus pauvres, elle était constamment menacée de mort.

Mais, elle n'a jamais abandonné. Cette femme était devenue pour la population pauvre le symbole de leur lutte quotidienne, et pour tous les dirigeants détenteurs d'un pouvoir la cible à abattre.



Les donneurs d'ordre ont fini par lui ôter la vie. Mais, ils n'ont pas compris que si une femme tombe, dix, cent, mille se lèveront...

MALTE, « L'ÎLE AUX AFFAIRES »

Cette île est au carrefour de toutes les mafias criminelles et politiques mondiales. C'est dans ce contexte qu'une journaliste d'investigation locale est assassinée le 16 octobre 2017, à 53 ans. Daphné Galizia a dénoncé sur son blog « Commentary » les pratiques mafieuses en cours dans l'île : « *Il y a désormais des escrocs partout où vous regardez. La situation est désespérée* », et a nominalement accusé d'escroquerie Keith Schembri, le chef de cabinet du ministre de l'Énergie Konrad Mizzi.

Cela lui a valu « les honneurs » de la mafia sicilienne qui, comme pour le juge Falcone, l'a assassiné en plaçant une bombe télécommandée sous sa voiture.

NICARAGUA

Les femmes du Nicaragua ont déclaré la guerre à l'ex-révolutionnaire sandiniste Daniel Ortega, aujourd'hui président-dictateur sanguinaire et à sa femme Rosario Murillo, vice-présidente, du pays.

Le 30 mai, jour de la fête des mères, plus de 500 000 femmes manifestaient dans tout le pays pour demander justice pour le meurtre de leurs enfants. 19 d'entre elles seront tuées lors de cette manifestation pacifiste, par la police.

Anastasia Morales, 96 ans, est de toutes les manifestations, tenant une pancarte à bout de bras pour réclamer la libération de son petit-fils. On l'a également vue pendant une semaine devant la prison d'El Chipote où son petit-fils était emprisonné. Sa persévérance et son militantisme ont payé puisque ce dernier a été libéré.

Irlanda Jeres, dentiste de profession, a pris la tête de la contestation et organisé deux grandes grèves générales : « *Mettre à genoux le gouvernement, clame-t-elle. Ils veulent nous écraser, on leur rendra coup pour coup. Notre mouvement a entamé une désobéissance civile et nous refusons désormais de payer les impôts.* »

Mercédès Zapat, 63 ans, sait de quoi est capable la bête qui est au pouvoir. Son fils Francisco est mort le 30 mai, le jour de la fête des mères, d'une balle dans l'œil, alors qu'il manifestait pacifiquement contre le régime.

Francesca Ramirez, 42 ans, paysanne et leader du mouvement paysan « La madone du monde agricole ». Depuis deux ans, elle a pris la tête du mouvement paysan et se bat contre la décision du gouvernement Ortega d'accorder à Wang Jing (obscur homme d'affaires chinois) la concession et l'autorisation de la construction d'un canal qui traverserait le Nicaragua. Cela aurait pour conséquence immédiate l'expropriation d'un nombre très important de paysans. Cette obstination a valu à Francesca Ramirez d'être harcelée par le gouvernement ainsi que sa famille.

En février 2017, un rapport des droits de l'Homme, faisait état d'une grande préoccupation du cas de Francesca. D'autant qu'elle refuse de participer à des réunions sur le sujet du canal avec le Président, et ce malgré les offres alléchantes qui lui sont faites, si elle cessait son activisme politique.

Là, Ortega s'adresse à la mauvaise personne, car, l'intégrité de la Dame est aussi coupante que le silex.

JUSTHOM



Manifestation et portrait de Daphné Galizia.



Irlanda Jeres appelle à la désobéissance civile.

argentine

RÉVOLTE FÉMINISTE CONTRE L'ÉGLISE !



Après le vote négatif du Sénat du 9 août 2018 pour légaliser le droit à l'avortement, des centaines de femmes et d'hommes de tous âges ont manifesté en plein centre de Buenos Aires le 18 août avec des foulards orange, symboles de la revendication de SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT.

Les manifestants brandissaient un formulaire d'apostasie, c'est-à-dire de renoncement à l'Église catholique. Concrètement des milliers de signatures ont été recueillies pour demander que les noms des signataires soient rayés des registres de l'Église – dans un pays où la place de l'Église est prépondérante.

Les lettres d'apostasie ont été remises le 24 août à la Conférence épiscopale, au cours d'une cérémonie présidée par Nora Cortinas (88 ans), présidente des Mères de la place de Mai. Ainsi tous les problèmes de l'Argentine sont liés.

Pour les manifestants et tous ceux qui les soutiennent sur les réseaux sociaux, la coupe est pleine. L'Église est une force réactionnaire, maléfique et perverse :

– La dictature militaire de 1977 à 1983 a été soutenue activement par l'Église, qui lui a en retour octroyé par décrets une aide économique ;

– L'Église a été une complice active de l'armée dans la disparition de plus de 30 000 personnes ;

– L'Église a toléré, caché, soutenu des centaines de prêtres pédophiles pendant des dizaines d'années, avec la complicité du Vatican ;

– En même temps, le pape François comparait l'IVG à l'Holocauste ! Et militait avec les évangélistes contre le divorce (obtenu tardivement en 1987), contre la loi autorisant le mariage pour tous, contre la légalisation de l'avortement, etc.

Le mouvement pour la séparation de l'Église et de l'État semble n'être qu'un début dans le ras-le-bol des Argentin-e-s. Il est très intéressant que celui-ci s'exprime à propos d'une revendication fondamentale des femmes pour le droit à disposer de leurs corps et à n'avoir que des enfants voulus.

AMC

(d'après *le Monde* du 21 août 2018)

En 2018, 500 000 Argentines devraient encore recourir à des IVG clandestines au péril de leur vie...

Photo : Manifestation à Buenos Aires, 19 février 2018.

ABONNEMENT : « CASSE-RÔLES » EST TRIMESTRIEL

Les frais postaux sont de 1,60 € pour l'envoi d'un numéro, soit pour 1 an (4 n^{os})... 6,40 €
(ex. : frais postaux annuels pour 2 exemplaires dans le même envoi : 3,20 € x 4 = 12,80 €)

+ prix libre €

TOTAL €

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Tél..... Courriel.....

Libellez le chèque à l'ordre de : **Association Les Amies et Amis de Casse-rôles**
c°/Annie Nicolai, 54, avenue de la Révolution, 87000 Limoges

Compte ouvert au Crédit agricole Centre-Ouest :

RIB France : Banque 19506 Guichet 00011 N° compte 28120741006 Clé 66

IBAN Étranger : FR76 1950 6000 1128 1207 4100 666 BIC AGRIFRPP895

CONTACT : casse-roles@outlook.fr ■ SITE : <http://casse-roles.revolublog.com/>



Pinar Selek, une résistance créative par-dessus les frontières

Figure militante et intellectuelle en exil du fait de la persécution des autorités turques, autrice de plusieurs livres marquants, Pinar Selek est une personnalité hors-norme dont la richesse du parcours et des engagements gagne à être connue.

UN ATELIER DE RUE À ISTANBUL

Issue d'une famille engagée à gauche, la jeune Pinar fait la rencontre à la fin des années 1980 d'une bande d'enfants vivant dans les rues d'Istanbul. Jeunes garçons issus de familles kurdes ou rroms ou enfants de prostituées en rupture familiale, ils vivent ensemble dans une forme d'autonomie par rapport aux institutions. Leur quotidien fait de drogue et de mendicité est dur mais leur solidarité est grande. Pinar se met à les fréquenter et à vivre à leurs côtés. Elle poursuit en même temps des études de sociologie.

De retour d'un voyage à Paris et à Berlin, elle est inspirée par les squats artistiques qu'elle y rencontre et propose aux enfants de créer à Istanbul un atelier de rue. En 1995, débute une aventure d'une richesse incroyable avec l'occupation d'un bâtiment inoccupé au cœur de la ville. L'atelier réunit toutes les personnes exclues qui se retrouvent dans la rue : enfants, chiffonniers, prostituées, transsexuelles, etc. Chacun-e a la possibilité d'y exprimer sa créativité à travers la confection d'objets en papier mâché, la poterie, la peinture, et même une troupe de théâtre de rue qui intervient pour défendre des luttes sociales.

AVEC LES PROSTITUÉES ET LES TRANSSEXUELLES

Parallèlement, Pinar découvre dans la rue la situation des prostituées. Un certain nombre d'entre elles officient dans des maisons de passe, contrôlées par l'État mais malgré tout sous le contrôle de proxénètes. Pinar se lie d'amitié avec plusieurs d'entre elles et réalise, avec leur complicité, une étude de sociologie au cœur d'une maison close.

La majorité des prostituées travaillent à même la rue, dans des conditions de précarité plus grande encore, souvent de manière forcée. Pinar monte alors avec quelques ami-e-s un réseau pour sortir les femmes qui le désirent de la prostitution subie. Durant plusieurs années, elles opèrent de manière rapide et discrète pour exfiltrer ces femmes des réseaux de proxénétisme.

Un certain nombre des personnes qui se prostituent sont travesties ou transsexuelles. Certaines d'entre elles lient avec Pinar une très forte amitié. Aussi, lorsqu'un jour Pinar voit à la télévision un flash d'information montrant des transsexuelles en pleurs, elle se précipite dans leur quartier, celui de la rue Ülker. Elle y découvre que la police accompagnée par les « Loups gris », des milices fascistes, est en train de déloger de force les transsexuelles et les travestis de cette rue, à grand renfort de cocktails molotovs et de bastonnades. Pinar se faufille jusqu'à l'habitation de ses amies... et elle y restera



trois mois, sortant à leur place pour aller faire les courses, dans une rue littéralement assiégée.

RECHERCHE SUR LA RÉSISTANCE KURDE ET EMPRISONNEMENT

En 1996, Pinar entreprend, en parallèle à ses activités dans les rues, une recherche universitaire sur la résistance kurde. « *J'ai choisi ce sujet parce qu'il y avait une guerre en Turquie, et qu'il était anormal que les sociologues ne pensent pas le pourquoi de cette guerre.* » La chercheuse réalise de nombreux entretiens avec des militant-e-s kurdes, souvent lié-e-s à la guérilla. Son but est de mieux comprendre les causes sociales et les modalités de cette mobilisation. Elle se pose également



Liberté
de la presse...
Ismail Dogan a Ferrara,
dessinateur belgo-turc.

la question de « l'effet de cette violence et de ce mode d'organisation sur l'aspiration à la liberté qui les motive », et des contradictions que cela engendre.

Mais ce sujet est extrêmement sensible pour le gouvernement turc. Pinar est arrêtée le 10 juillet 1998 par des policiers en civil qui en profitent pour saccager l'atelier de rue. Elle est torturée durant des jours entiers afin de lui faire avouer les noms des personnes qu'elle a rencontrées pour sa recherche, en vain, puis jetée en prison. On l'y accuse d'avoir perpétré l'explosion du marché aux épices d'Istanbul quelques jours plus tôt, dont pourtant de nombreux rapports officiels démontrent qu'il est le fruit d'un accident de bonne de gaz. Elle y restera deux ans et demi et y écrira notamment un livre sur l'antimilitarisme. Relâchée de prison, Pinar organise aussitôt une grande marche de femmes pour la paix.



EN EXIL, CONTINUER À CRÉER

Depuis 2009, le parcours de Pinar se poursuit en exil, d'abord en Allemagne puis en France. Elle décrit le douloureux vertige de cet exil dans *Loin de chez moi mais jusqu'où?* Pinar réalise une thèse de sciences politiques

sur les formes de mobilisation en Turquie puis une enquête sur la diaspora arménienne qui débouche sur le livre *Parce qu'ils sont arméniens*. Elle publie également en français son roman *La Maison du Bosphore* ainsi que l'un de ses nombreux contes, *Verte et les oiseaux*.

La persécution judiciaire se poursuit à distance et Pinar est de nouveau acquittée à deux reprises en 2011 puis en 2014. À l'heure qu'il est, suite à un nouvel appel, elle reste sous la menace d'une condamnation à perpétuité, vingt ans après son arrestation !

À Nice où elle enseigne à l'Université, Pinar poursuit son travail d'écriture et s'engage dans un collectif féministe qui travaille en particulier sur la solidarité avec les femmes migrantes. Proche de Longo Maï et de la revue *Silence*, elle continue à explorer les voies vers un monde libéré de toutes les dominations patriarcales, nationalistes, capitalistes et écologiques notamment, en faisant toujours le lien entre toutes ces luttes. Habitée d'un enthousiasme communicatif, elle est régulièrement invitée à intervenir partout en France et au-delà. Ses réflexions peuvent nous inspirer pour penser et expérimenter un engagement au croisement de toutes les luttes pour une vie plus libre et plus heureuse. Et la solidarité avec elle reste aujourd'hui plus que jamais nécessaire.

GUILLAUME GAMBLIN

DES ANNÉES DE CRÉATION

À LA CONFLUENCE DES LUTTES

De 2000 à 2009, Pinar vit en Turquie. Elle y suit les multiples audiences de son procès ; elle est acquittée en 2006 puis une seconde fois en 2008. Mais surtout, durant cette période, elle s'engage dans les multiples dynamiques qui sont en train de transformer la société.

Elle fonde avec d'autres, en 2001, la coopérative féministe Amargi, qui publie une revue théorique du même nom, ouvre une librairie féministe, et participe à de nombreuses mobilisations. Amargi regroupe des femmes kurdes, des personnes LGBT, des universitaires, etc.

En même temps, Pinar est très investie dans le travail avec les antimilitaristes et les objecteurs de conscience. Elle réalise une étude sur le service militaire comme instrument de construction de la masculinité dominante, dont la publication fait couler beaucoup d'encre.

Elle a découvert parallèlement l'écologie sociale à travers les livres de l'anarco-écologiste étasunien Murray Bookchin, et crée avec d'autres une Plateforme d'écologie sociale à Istanbul qui travaille sur les mutations urbaines et la gentrification notamment.

Mais suite à son deuxième acquittement en 2008, le Procureur fait appel et Pinar doit quitter la Turquie précipitamment face aux menaces d'emprisonnement.

En 2018, une douzaine de collectifs de solidarité avec Pinar Selek sont actifs à Bordeaux, Brest, Forcalquier, Genève, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier, Nice, Paris, Pau, Strasbourg et Toulouse pour la soutenir et agir avec elle.

Pour les contacter et pour retrouver des informations détaillées et les actualités de Pinar Selek, on peut consulter le site www.pinarselek.fr. On peut aussi écrire au Collectif lyonnais de solidarité avec Pinar Selek, c/o Terre des Livres, 86 rue de Marseille, 69007 Lyon.

Livres de Pinar Selek

- *Loin de chez moi mais jusqu'où?*, éd. iXe, 2012.
 - *Devenir homme en rampant. Service militaire en Turquie et construction de la classe de sexe dominante*, éd. L'Harmattan, 2014.
 - *La Maison du Bosphore*, éd. Liana Levi, 2013.
 - *Parce qu'ils sont arméniens*, éd. Liana Levi, 2015.
 - *Verte et les oiseaux*, éd. Des Lisères, 2017.
- À paraître en janvier 2019
- Guillaume Gamblin, *Inventer le bonheur. Biographie de Pinar Selek*, une coédition Cambourakis et Silence.

UN AUTRE SPORT...

SOMMAIRE



Paris, rue des Cascades
CRITERIUM SAUVAGE 2018



édito, **p. 2/** PMA. Le grand bazar du plus beau bébé, **p. 3/** Eh! Les hommes!, **p. 4/** Main basse sur les retraites: les femmes trinquent encore plus, **p. 5/** IVG: journée internationale du 28 septembre, **p. 8/** Brèves: Violences physiques

et menaces contre les femmes en progression, **p. 9/** À Lorient (et ailleurs), les Centres d'information sur les droits des femmes menacés, **p. 10/** Le voile: un faux débat, **p. 12/** Virilistes, incels et autres masculinistes, **p. 14/** Maria, 49 ans, morte dans la rue, **p. 16/** **Dans le monde** La lutte des classes se conjugue aussi au féminin, **p. 19/** Pinar Selek, une résistance créative par-dessus les frontières, **p. 22/**

Photos du Critérium : Martin Barzilai

